

2015-11-169

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **2 novembre 2015**, à 20 heures à la salle municipale, située au 379 route de l'église, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Monsieur Ghislain Jeffrey
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Sylvie Tremblay
Siège #4 - Madame Roxane Martine Coutu
Siège #5 - Madame Line Morin
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Castonguay.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2015-11-170

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 5 octobre 2015

4 - LÉGISLATION

- 4.1** - Dépôt du rapport du maire pour l'année 2015
- 4.2** - Dépôt des déclarations des intérêts financiers des élus municipaux
- 4.3** - Nomination d'un représentant municipal sur le Comité consultatif portant sur l'Avenir de notre Église

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 5.1** - Approbation des comptes payés au cours d'octobre 2015
- 5.2** - Approbation des comptes de novembre 2015
- 5.3** - Démarche pour l'acquisition d'un terrain appartenant à la Fabrique

6 - CORRESPONDANCE

- 6.1** - Dépôt de la correspondance
- 6.2** - Commandite 2015-2016 - Club de patinage artistique de La Pocatière
- 6.3** - Contribution financière 2015-2016 - O.P.P. de l'École La Marée Montante

7 - DOSSIER DE LA MRC

- 7.1** - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

- 8.1** - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie
- 8.2** - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
- 8.3** - Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

9 - RÉSEAU ROUTIER

- 9.1** - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
- 9.2** - Acceptation des travaux de voirie - Réseau routier municipal
- 9.3** - Acceptation de l'offre de services professionnels de SNC Lavalin pour le programme PIIRL
- 9.4** - Déneigement du chemin des Anses - Ferme Dupont et Morin

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Point d'information - Madame Line Morin

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11.1 - Point d'information - Madame Line Morin

11.2 - Acceptation de l'offre de services professionnels de SNC Lavalin pour la surveillance des travaux de la Montée des Clochers

11.3 - Acceptation d'une soumission pour le contrôle de la qualité des matériaux - Montée des Clochers

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

12.1 - Point d'information - Madame Line Morin

13 - FAMILLE ET LOISIRS

13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu

13.2 - Embauche d'un responsable pour le local de la patinoire pour la saison 2015-2016

13.3 - Adoption d'un budget pour l'élaboration de la PFM

13.4 - Réaménagement du Comité de la Famille - Projet de la Politique familiale et MADA

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

14.2 - Dépôt du bilan 2015 du Comité de la culture et du patrimoine

14.3 - Nomination des membres du Comité de la culture et du patrimoine pour l'année 2016

14.4 - Renouvellement de l'offre de service de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

15.1 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

16.2 - Autorisation pour l'acquisition d'un terrain sur la rue Pierre-de-St-Pierre

16.3 - Appropriation de surplus pour l'acquisition d'un terrain sur la rue Pierre-de-St-Pierre

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - VARIA

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2015-11-171

3.1 - Séance ordinaire du 5 octobre 2015

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

4.1 - Dépôt du rapport du maire pour l'année 2015

Le maire, monsieur Michel Castonguay, fait état du rapport financier de 2014, des prévisions budgétaires, des immobilisations et des travaux réalisés en 2015 ainsi que des orientations générales pour le budget de 2016.

Le rapport du maire sera distribué à chaque adresse postale de la municipalité.

4.2 - Dépôt des déclarations des intérêts financiers des élus municipaux

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les membres du Conseil municipal déposent leur déclaration d'intérêts financiers pour l'année 2015.

4.3 - Nomination d'un représentant municipal sur le Comité consultatif portant sur l'Avenir de notre Église

Ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2015-11-172

5.1 - Approbation des comptes payés au cours d'octobre 2015

Il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours d'octobre 2015 pour un montant de 21 603,33 \$.

Adopté à l'unanimité.

2015-11-173

5.2 - Approbation des comptes de novembre 2015

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de novembre 2015 pour un montant de 57 203,90 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

2015-11-174

5.3 - Démarche pour l'acquisition d'un terrain appartenant à la Fabrique

ATTENDU QUE lors des travaux de construction des infrastructures d'aqueduc et d'égout, la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a installé une station de pompage pour les eaux usées sur une parcelle de terrain appartenant à la Fabrique de St-Roch;

ATTENDU QU'il serait préférable que la Municipalité se porte acquéreur dudit terrain au lieu de négocier une entente de services à long terme;

ATTENDU QUE la Fabrique est prête à céder le terrain en échange des services municipaux d'aqueduc et d'égout;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité :

- de mandater l'arpenteur, monsieur Guy Marion, pour localiser le terrain et en définir la grandeur;
- d'inclure dans le contrat notarié que la Municipalité accorde à la Fabrique de St-Roch, en contrepartie, la gratuité des services d'aqueduc et d'égout tant et aussi longtemps qu'elle sera propriétaire des lieux desservis.
- d'autoriser le maire, monsieur Michel Castonguay et la directrice générale, madame Cécile Morin, à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires pour conclure la transaction.

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

La directrice générale dépose la liste des correspondances du mois courant.

2015-11-175

6.2 - Commandite 2015-2016 - Club de patinage artistique de La Pocatière

ATTENDU QUE le Club de patinage artistique de La Pocatière tient présentement sa campagne de financement pour la saison 2015-2016;

ATTENDU QUE le Club sollicite la participation de la Municipalité sous la forme d'une publicité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité de commanditer le Club de patinage artistique de La Pocatière en réservant une publicité, au coût de 100 \$, dans le bottin publicitaire de la saison 2015-2016.

Adopté à l'unanimité.

2015-11-176

6.3 - Contribution financière 2015-2016 - O.P.P. de l'École La Marée Montante

ATTENDU QUE l'O.P.P. de l'école la Marée Montante sollicite l'appui de la Municipalité afin d'aider les enfants dans la poursuite des activités de l'école pour l'année scolaire 2015-2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de prévoir au budget de 2016, une contribution financière de 500 \$ à verser à l'O.P.P. de l'école La Marée Montante.

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIER DE LA MRC

7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie

Monsieur Grenier étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

8.2 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Rien à signaler.

2015-11-177

8.3 - Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou

à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies prévoit la formation de cinq (5) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de L'Islet en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de L'Islet.

Adopté à l'unanimité.

9 - RÉSEAU ROUTIER

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon mentionne que les travaux de pavage dans la rang 2 sont maintenant terminés.

2015-11-178

9.2 - Acceptation des travaux de voirie - Réseau routier municipal

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a effectué des travaux de voirie dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal pour un montant de 31 647,01 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter les travaux de voirie effectués dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal pour un montant subventionné de 8 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

2015-11-179

9.3 - Acceptation de l'offre de services professionnels de SNC Lavalin pour le programme PIIRL

ATTENDU QUE la firme SNC Lavalin a déposé une offre de services professionnels pour la préparation de la demande d'aide financière dans le cadre du programme de Redressement des infrastructures routières locales;

ATTENDU QUE la proposition de services est basée sur la préparation de deux demandes d'aide financière soit pour le volet plans et devis et pour le volet construction, ainsi que pour la réalisation d'une estimation complémentaire, si requise, sur la nature des travaux à réaliser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services professionnels de la firme SNC Lavalin pour la réalisation de ces activités, à un taux horaire avec plafond, pour une somme n'excédent pas 1 500 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

2015-11-180

9.4 - Déneigement du chemin des Anses - Ferme Dupont et Morin

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de mandater la Ferme Dupont et Morin de Saint-Jean-Port-Joli pour le déneigement du chemin des Anses, pour la saison d'hiver 2015-2016.

Adopté à l'unanimité.

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Madame Morin mentionne que les résultats des Fleurons du Québec seront dévoilés le 13 novembre prochain.

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

2015-11-181

11.2 - Acceptation de l'offre de services professionnels de SNC Lavalin pour la surveillance des travaux de la Montée des Clochers

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a mandaté la firme d'ingénierie SNC Lavalin pour la surveillance des travaux pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égout domestiques sur la Montée des Clochers, sur une longueur totale d'environ 400 mètres;

ATTENDU QUE la réalisation de ces travaux est évalué à 10 300 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services professionnels de SNC Lavalin pour la somme de 10 300 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

2015-11-182

11.3 - Acceptation d'une soumission pour le contrôle de la qualité des matériaux - Montée des Clochers

À la demande de SNC Lavalin, la directrice générale a procédé, auprès de trois (3) fournisseurs, à un appel d'offres sur invitation pour le contrôle de la qualité des matériaux pour les travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout de la Montée des Clochers;

Trois soumissions sont déposées au Conseil municipal :

Soumissionnaires	Coût incluant les taxes
Laboratoire d'Expertises de Rivière-du-Loup Inc.	\$ 7 391,40
Englobe	8 237,96 \$
GHD	8 766,84 \$

ATTENDU QUE les trois (3) soumissions déposées sont conformes;

ATTENDU QUE la Municipalité doit accepter la plus basse soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Laboratoire d'Expertises de Rivière-du-Loup Inc. au coût de 7 391,40 \$ incluant les taxes.

Adopté à l'unanimité.

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

12.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

13 - FAMILLE ET LOISIRS

13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu

Rien à signaler.

2015-11-183

13.2 - Embauche d'un responsable pour le local de la patinoire pour la saison 2015-2016

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Michel Poitras, comme personne responsable du local de la patinoire pour la saison 2015-2016, aux conditions établies entre les parties.

Adopté à l'unanimité.

2015-11-184

13.3 - Adoption d'un budget pour l'élaboration de la PFM

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies doit assurer l'élaboration de la PFM / MADA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies attribue un budget de 5 000 \$ pour la production du document PFM / MADA qui sera déposé en décembre 2016. Ce budget englobe les frais pour la conception du document final de la politique, les frais reliés aux deux consultations publiques (une famille, l'autre aînées), la fabrication d'un dépliant pour résumer PFM / MADA (graphisme et impression), les frais reliés à un concours de logo, les frais reliés à un événement public de lancement, etc...

Adopté à l'unanimité.

2015-11-185

13.4 - Réaménagement du Comité de la Famille - Projet de la Politique familiale et MADA

ATTENDU QU'un Comité Famille a été créé le 7 avril 2015 afin de s'impliquer dans l'implantation d'une politique familiale et d'une politique MADA;

ATTENDU QUE des postes demeurés vacants sont maintenant comblés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité que le nouveau Comité Famille soit constitué des membres suivants:

Conseillère municipale
Représentante des aînés
Représentant des aînés
Représentante jeunesse
Représentant jeunesse
Représentante scolaire
Nouvelle arrivante

Madame Roxane Martine Coutu
Madame Francine Thibault
Monsieur Gil W. Dupont
Madame Laurie Caron
Monsieur Aurèle Dionne
Madame Line Garceau
Madame Émilie Robitaille

Coordonnateur "Active-toi"
Citoyen volontaire
Représentant Agriculture et Environnement
Représentante CLSC
Représentante Carrefour Municipale et Famille
Agente de développement

Monsieur Éric Dufresne
Monsieur Michel Poitras
Monsieur Christian Joncas
Madame Nathalie Pelletier
Madame France Nadeau
Madame Dominique Giroux

Adopté à l'unanimité.

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

Madame Tremblay informe le Conseil municipal que le film de madame Anne Émond sera présenté, prochainement, au cinéma Le Scénario de La Pocatière.

14.2 - Dépôt du bilan 2015 du Comité de la culture et du patrimoine

Monsieur Marc-André Rioux, membre du Comité de la culture et du patrimoine, dépose au Conseil municipal le bilan des activités du Comité pour l'année 2015.

2015-11-186

14.3 - Nomination des membres du Comité de la culture et du patrimoine pour l'année 2016

ATTENDU QUE le Comité de la culture et du patrimoine a procédé, lors de son assemblée publique, à la nomination de ses membres pour l'année 2016;

ATTENDU QUE le Conseil municipal doit accepter par résolution les membres formant le comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité d'accepter la nomination des membres formant le Comité de la culture et du patrimoine pour l'année 2016 :

- Madame Louise Filion
- Madame Chantal Thibodeau
- Madame Suzanne Bouchard
- Monsieur Marc-André Rioux
- Monsieur Raymond Plourde
- Monsieur Lionel Beauchamps

Adopté à l'unanimité.

2015-11-187

14.4 - Renouvellement de l'offre de service de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet

ATTENDU QU'en 2015, la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a contribué financièrement au budget d'opération de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet;

ATTENDU QUE cette participation financière a permis de contribuer au développement touristique de notre région;

ATTENDU QUE l'Office du tourisme sollicite la Municipalité pour le renouvellement de sa contribution financière pour l'année 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité de renouveler la contribution financière versée à l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet, au montant de 5 000 \$, pour l'année 2016.

Adopté à l'unanimité.

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

15.1 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

Rien à signaler.

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Monsieur Bérard mentionne que le projet Place de L'Église est maintenant finalisé et que le projet SIPA va de l'avant avec l'organisation d'une marche de santé.

2015-11-188

16.2 - Autorisation pour l'acquisition d'un terrain sur la rue Pierre-de-St-Pierre

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire se porter acquéreur d'une parcelle de terrain appartenant à madame Lyne Morin et monsieur Ghislain Jeffrey;

ATTENDU QUE ledit terrain est situé sur la rue Pierre-de-St-Pierre en bordure de la rivière Ferrée;

ATTENDU QUE l'acquisition de ce terrain par la Municipalité permettra à la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies d'assurer la sécurité de ses visiteurs en procédant à l'aménagement d'une allée piétonnière pour se rendre du stationnement au pavillon d'accueil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de faire l'acquisition d'un terrain, situé sur la rue Pierre-de-St-Pierre, au coût de 10 000 \$ et d'autoriser le maire, monsieur Michel Castonguay et la directrice générale, madame Cécile Morin à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies tous les documents nécessaires à la transaction.

Adopté à l'unanimité.

2015-11-189

16.3 - Appropriation de surplus pour l'acquisition d'un terrain sur la rue Pierre-de-St-Pierre

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire faire l'acquisition d'un terrain situé sur la rue Pierre de St-Pierre au coût de 10 000 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité n'avait pas prévu de faire l'acquisition de ce terrain à son budget de 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'approprier à même le surplus accumulé, la somme de 10 000 \$ pour l'achat d'un petit terrain situé sur la rue Pierre de St-Pierre, le long de la rivière Ferrée, appartenant à madame Lyne Morin et monsieur Ghislain Jeffrey.

Adopté à l'unanimité.

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

18 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2015-11-190

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21 h 15.

Adopté à l'unanimité.

Michel Castonguay, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.